

Signaler aux services municipaux  
les problèmes rencontrés dans la ville (éclairage, voirie)  
dégradations, dépôt sauvage) ou en cas de  
démarchage suspect.

MARDI  
25 JUILLET 2023

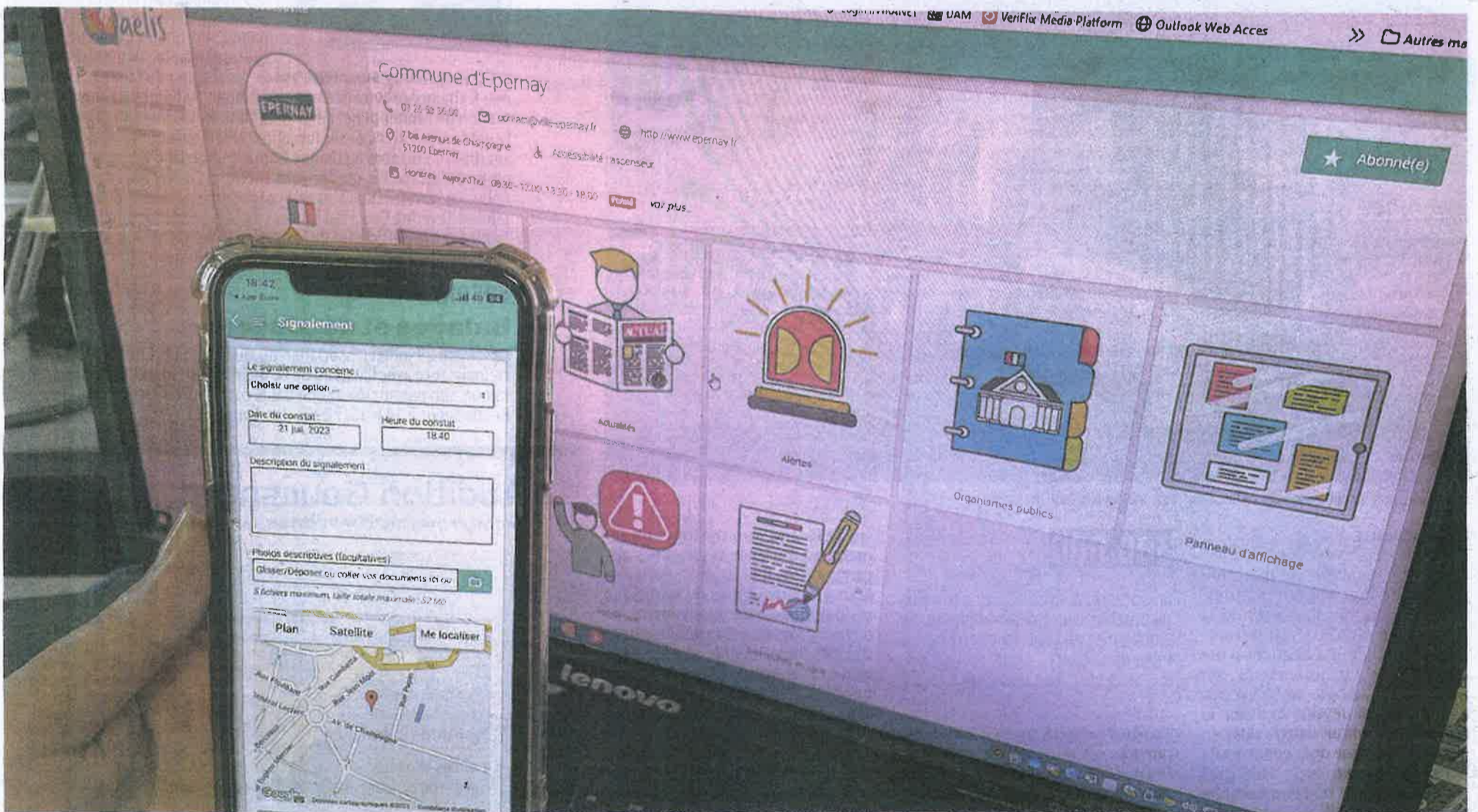
## ÉPERNAY

19

CITOYENNETÉ

# Une nouvelle plateforme pour signaler un problème

**ÉPERNAY** La Ville a abandonné TellmyCity au profit de Maelis. Depuis le début du mois de juillet, comme son prédécesseur, il sert à signaler un problème rencontré dans l'espace public, avec l'avantage d'offrir d'autres fonctionnalités utiles aux Sparnaciens.



On peut consulter Maelis aussi bien sur son ordinateur que sur son téléphone portable. Pour signaler un problème dans l'espace public, il faut créer un compte, comme c'était le cas avec TellmyCity.

HÉLÈNE NOUAILLE

**A**u revoir TellmyCity. Bonjour Maelis. Cette application, développée par la société publique locale Xdemat est déjà connue par nombre de Sparnaciens. En effet, depuis 2019, c'est via Maelis qu'ils peuvent effectuer de nombreuses démarches administratives, contacter les différents services de la Ville. Depuis le début du mois de juillet, une nouvelle option a été ajoutée. Elle permet de signaler tout type de problème rencontré dans l'espace public : un feu de signalisation qui ne fonctionne pas, un nid-de-poule sur la chaussée, un démarchage suspect, un dépôt sauvage d'ordures... Jusqu'au 30 juin, pour ce faire, les

**14 000**

en euros, la somme économisée par la Ville d'Épernay en mettant fin à l'abonnement à la plateforme TellmyCity

Sparnaciens devaient utiliser l'application TellmyCity. Elle était active à Épernay depuis juillet 2019, et a permis de recueillir 2 000 signalements. « Les dysfonctionnements d'éclairage public arrivent en première position, suivis de signalements concernant la végétation et la voirie », indique Sébastien Grilliat, chargé de mission Proximité à la Ville d'Épernay. « Nous avons envoyé 400

mails aux utilisateurs pour les avertir que désormais ils doivent passer par Maelis, dont l'usage est quasiment identique, aussi bien sur ordinateur que sur l'application pour téléphone », indique-t-il. Maelis offrant de multiples fonctionnalités, contrairement à TellmyCity, il est logique d'abandonner cette application. Par souci d'économie tout d'abord. TellmyCity « c'était un abonnement annuel de 11 400 € les deux premières années qui est passé à 14 000 € par an ensuite », souligne Sébastien Grilliat. Tandis que l'option « signalement » de Maelis ne présente pas de surcoût pour la collectivité. D'autre part, « cela permet de réduire le nombre de supports, aussi bien pour les habitants d'Épernay que pour les services de

la Ville », glisse Sébastien Grilliat. « Depuis 2019, la Ville a traité près de 2 300 demandes en ligne via Maelis, incluant des démarches en ligne, des formulaires contact... », précise Amélie Breton, chargée de Communication digitale. La Ville d'Épernay se sert aussi de

Maelis comme panneau d'affichage. Via la plateforme, les citoyens peuvent consulter les délibérations adoptées par les élus, les arrêtés municipaux ou les décisions de la maire. D'ici peu, elle permettra aussi de diffuser des messages d'alerte. ■

### Xdemat c'est quoi ?

Xdemat est une société publique locale, créée en 2012 par les départements de la Marne, des Ardennes et de l'Aube pour fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation. La Ville d'Épernay y a adhéré par la suite, ainsi que d'autres communes, groupements de collectivités et départements. Aujourd'hui, la société compte 3 224 actionnaires dans 8 départements du Grand Est. Xdemat propose une vingtaine d'applications aux collectivités, pour la gestion des courriers électroniques, de la relation avec les usagers, du recensement, du paiement en ligne ou encore du partage de fichiers... Et Maelis, à laquelle ont accès les particuliers pour s'informer et communiquer avec la collectivité.

Support 6 Spl\_xdemat